

# Les Nouvelles de Bourg-la-Reine

numéro 7 - septembre 2002



**P  
A  
R  
T  
I  
  
S  
O  
C  
I  
A  
L  
I  
S  
T  
E**

## Les masques tombent

*La droite est donc de droite. Nos nouveaux gouvernants nous rappellent à cette dure évidence qui satisfera ses principaux soutiens, mais qui doit, ô combien, inquiéter tous les autres citoyens.*

### **Regardons le budget.**

*Recettes : difficile de trouver enjeu plus symbolique que les impôts. Le gouvernement a proposé une baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu dès cette année ; 70 % de la réduction vont profiter aux 10 % des revenus les plus élevés. En parallèle, la prime pour l'emploi, créée par Jospin pour les non imposables... ne sera pas augmentée cette année ! En revanche, on baissera l'impôt sur les sociétés, parole de ministre des Finances, et vice-président sortant du Medef.*

*Dépenses : On ne critiquera pas l'effort budgétaire sur l'Intérieur et la Justice, mais on s'inquiètera, sur le fond, du choix fait de l'emprisonnement des mineurs (récidive garantie), et, pour le budget, du silence total concernant d'autres domaines aussi prioritaires. Qu'en est-il de l'éducation nationale et de la recherche ? Qu'en est-il du secteur hospitalier ?*

*Mais aussi, qui paiera la note ? Moins de recettes, et plus de dépenses : il va falloir nous expliquer comment on va ainsi, comme promis, maintenir l'équilibre budgétaire. Jouer sur le nombre des fonctionnaires : telle semble être la doctrine. Mais attention : les principaux bataillons sont formés des enseignants et du personnel hospitalier. On en a trop ? Jacques Chirac a le choix entre mettre le pays en faillite et sinistrer le service public. Il peut même faire les deux !*

### **Regardons aussi les pratiques**

*Quant à nous, quelle chance, nous avons un député-ministre à poigne ! Patrick Devedjian n'était certes pas connu par une aptitude particulière au dialogue. Mais tout de même, quel coup de force ! L'an dernier, nous avons consacré dans ce journal un dossier à l'intercommunalité. L'affaire semblait bien engagée, et les maires des communes du sud du 92, de gauche comme de droite, s'accordaient sur un choix réfléchi, fondé sur l'intérêt des gens et la cohérence des objectifs. Patatras ! Cohérence des objectifs il y a bien ! Sous la pression du ministre, le préfet vient de proposer un périmètre qui correspond à peu près à la circonscription du député, logique politique oblige. Le fait du prince...*

*Nous avons demandé leurs réactions aux maires de Sceaux et de Fontenay-aux-Roses. Nous publions ici leurs réponses, façon d'enrichir le débat démocratique. Nous avons sollicité le maire de Bourg-la-Reine : nous attendons toujours une réponse.*

*Denis Peschanski*



Je souhaite prendre contact avec le Parti socialiste de Bourg-la-Reine

NOM ..... Prénom .....

ADRESSE

Téléphone (facultatif) ..... Profession (facultatif) .....

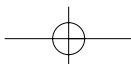
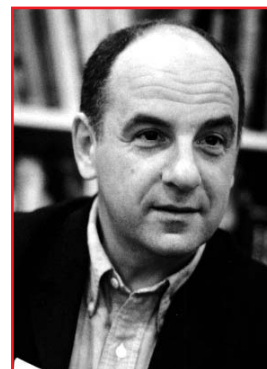
Courrier électronique :

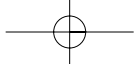
Date .....

Signature

à retourner au Parti socialiste B.P. 13 92340 BOURG-LA-REINE

Ou téléphoner au 06 76 56 13 01





# intercommunalité ...

*Le Préfet des Hauts-de-Seine vient de signaler son intention de proposer un périmètre intercommunal comportant les villes de Wissous, Antony, Châtenay-Malabry, Sceaux, Bourg-la-Reine et Le Plessis Robinson. Il y a un an, nous vous proposons les premiers sur la ville un long dossier sur l'intercommunalité. Les développements récents imposaient de faire le point. Nous remercions les maires de Fontenay, Pascal Buchet, et de Sceaux, Philippe Laurent, d'avoir répondu à nos questions pour éclairer le débat.*

## Pascal BUCHET

**Maire de Fontenay-aux-Roses et Président du groupe socialiste au Conseil général**



### *Les Nouvelles de BLR :*

*Pouvez-vous résumer l'intérêt de l'intercommunalité ?*

**Pascal Buchet :** L'intercommunalité est une impérieuse nécessité pour mieux agir et permettre des économies d'échelle. Cela vaut pour le développement économique, comme pour l'organisation des transports ou pour la protection de notre environnement et le développement des équipements culturels et sportifs... Elle permet aussi de rééquilibrer les différences de ressources entre les communes, à partir de la taxe professionnelle en particulier.

*Les Nouvelles de BLR :* *Le 28 juin, devant le Conseil général, le Préfet a annoncé le périmètre qu'il comptait retenir pour l'intercommunalité.*

**P. B. :** Il est clair que le maire d'Antony, devenu ministre, a sommé le préfet de proposer un périmètre répondant à une logique strictement politicienne : il se limite en effet à la 13<sup>ème</sup> circonscription qui a élu député Patrick Devedjian, en y ajoutant simplement Wissous (pour la zone industrielle partagée avec Antony) et Le Plessis-Robinson. Il ne faut pas être un fin observateur politique pour constater qu'aucune mairie de gauche n'est associée. À l'inverse, rappelons qu'avant les élections le préfet avait bien dit qu'il s'opposerait à tout découpage qui casse les relations intercommunales existantes. Aujourd'hui, tel est bien le cas : Fontenay et Bagneux sont associées à Sceaux et Bourg-la-Reine pour la politique de la ville aux Blagis et Clamart est, bien entendu associée au

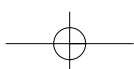
Plessis dans la gestion de la zone industrielle qu'elles partagent. C'est donc un mauvais coup porté à l'intercommunalité par le ministre dit des « libertés locales ». Un véritable charcutage politicien venu d'en haut.

*Les Nouvelles de BLR :* *Un autre choix était-il possible ?*

**P. B. :** Fervents partisans de l'intercommunalité, mes collègues, maires de Sceaux et d'Issy-les-Moulineaux, et moi-même, avons initié depuis plus d'un an une démarche intercommunale dans le sud des Hauts-de-Seine en y associant les autres maires. Cela donnait un vaste ensemble de quelque 500 000 habitants et une quinzaine de villes. Nous avons travaillé pendant des mois pour une intercommunalité de projets sans regarder la couleur politique de chacun des maires, comme on le voit pour les trois initiateurs. De nombreuses communes avaient déjà délibéré en ce sens. Pour vous répondre donc clairement, non seulement un autre choix était possible, mais le processus était largement engagé. J'ai demandé officiellement au préfet de surseoir à sa décision.

*Les Nouvelles de BLR :* *Si presque toutes les villes concernées sont de taille comparable, y adjoindre une commune bien plus importante, en l'occurrence Antony, ne risque-t-il pas de déséquilibrer l'ensemble ?*

**P. B. :** L'intercommunalité repose sur une volonté des communes de renforcer les liens entre elles. Elle ne peut pas être imposée aux communes, chacune devant y gagner et chacune devant participer aux décisions. Avec le vaste espace multipolaire que nous avons prévu, on ne pouvait craindre la domination de telle ou telle ville. Mais il est clair qu'avec les limites proposées par le préfet, la logique est tout autre : la mainmise d'Antony sur son environnement immédiat.



# ... intercommunalité

## Philippe LAURENT

Maire UDF de Sceaux et  
Conseiller général

*Les Nouvelles de BLR : Depuis l'origine, vous avez été un fervent défenseur de l'intercommunalité. En quoi cela peut-il être un atout en général, et pour des villes de la taille de Sceaux ou de Bourg-la-Reine en particulier ?*



**Philippe LAURENT :** Je suis pour ma part convaincu que les élus municipaux détiennent une forte légitimité aux yeux de leurs concitoyens et sont à même de comprendre leurs souhaits et leurs besoins. Or, dans notre région comme ailleurs, la taille des communes est trop faible pour qu'ils puissent faire entendre leur voix. En Ile-de-France, ce phénomène est encore plus marqué : l'État a gardé de nombreuses prérogatives (transports, aménagement, sécurité civile,...) qui, ailleurs, sont du ressort des élus. Enfin, les territoires sont tellement imbriqués qu'une approche purement municipale du développement économique, social ou culturel n'a plus aucune signification. Pour Sceaux, l'intercommunalité, c'est aussi la possibilité d'être davantage acteur du territoire et de « peser » à côté des autres instances.

*Les Nouvelles de BLR : Plusieurs projets étaient annoncés. Le dernier avancé par le préfet ne va-t-il pas à l'encontre du projet axé sur la « vallée scientifique et culturelle de la Bièvre » qui était derrière votre propre initiative ? Cela ne risque-t-il pas de remettre en cause les relations intercommunales déjà existantes avec Fontenay et Bagneux (pour les Blagis) ?*

**Ph. L. :** En septembre 2001, le conseil municipal de Sceaux a adopté à l'unanimité moins une voix le vœu de voir se créer une intercommunalité de projet sur le sud des Hauts-de-Seine. En mai dernier, nous avons délibéré, avec la même quasi-unanimité, sur le périmètre que nous souhaitons, à savoir l'ensemble des communes du sud, soit 15 communes et 500 000 habitants, comprenant l'ensemble des communes du département faisant partie du territoire de projet de la Vallée scientifique et technologique de la Bièvre (qui couvre également 7 communes du Val-de-Marne déjà structurées en communauté d'agglomération). Aujourd'hui, le préfet nous propose un périmètre beaucoup plus restreint, rompant d'ailleurs des intercommunalités existantes de longue date, comme le contrat de ville des Blagis. Le périmètre proposé ne me semble pas le plus opportun, mais il faut avancer. C'est la raison pour laquelle je proposerai au conseil municipal, fin septembre, d'adopter ce périmètre, en émettant le vœu de rester très

ouvert sur l'accueil de nouvelles communes qui le souhaiteraient. Nous parviendrons à trouver sans trop de difficultés les articulations avec les autres démarches territoriales si nous disposons d'un vrai projet commun.

*Les Nouvelles de BLR : Quels sont les domaines qui, à votre sens, devraient relever de cette nouvelle instance ?*

**Ph. L. :** Il faut être à la fois ambitieux sur la démarche à long terme et imaginer que de très nombreux domaines devront être à terme transférés, et prudent sur le rythme des transferts, pour des raisons à la fois techniques et également psychologiques. Les élus ne doivent pas avoir le sentiment d'une perte de responsabilité trop forte et rapide, mais en même temps, il faut faire jouer le principe de subsidiarité. En clair, les questions du développement économique, des transports, de la réalisation des grandes infrastructures publiques,... doivent être transférées rapidement. La création et la gestion de grands équipements culturels ou sportifs doivent également faire l'objet d'un transfert, car ces équipements — existants ou à créer — sont déjà, de fait, intercommunaux : théâtres, écoles de musique, parc de sport de la Grenouillère qu'il faudrait racheter à leurs propriétaires actuels (Paris et les Hauts-de-Seine). Une partie de la voirie, progressivement municipalisée par le département, devrait également être concernée. Enfin, le domaine social doit faire l'objet d'une réflexion approfondie : nous disposons déjà d'une mission locale intercommunale agissant auprès des jeunes, nous pouvons et devons faire beaucoup plus ensemble.

*Les Nouvelles de BLR : Quels seront les moyens d'assurer aux citoyens un contrôle démocratique ?*

**Ph. L. :** C'est une question complexe et délicate, mais qu'il faut aborder. À Sceaux, nous avons d'abord essayé de faire de la pédagogie auprès des citoyens, et je dois dire que de nombreux Scéens ont une approche plutôt positive de l'intercommunalité, même s'ils ne souhaitent pas voir se créer à cette occasion une nouvelle structure technocratique. Le relais des associations est évidemment essentiel dans cette démarche. En mai, nous avons voté le vœu que les minorités municipales soient représentées au sein du conseil communautaire, émanation des conseils municipaux. Je ne sais pas, à l'heure actuelle, si les autres communes partagent ce point de vue, mais on ne peut raisonnablement transférer d'importantes compétences sans imaginer que toutes les composantes des conseils municipaux soient, non pas associées, mais à tout le moins au courant de ce qui est décidé par la communauté. Encore une fois, le cap doit être clairement tracé, mais la prudence est de mise, car la démarche d'intercommunalité de projet va entraîner de véritables bouleversements dans la façon dont les élus travaillent. Il faut aussi qu'ils s'y habituent.

# L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : la situation est grave

*Il y a un an, dans ces mêmes colonnes, nous avions déjà signalé les nombreux problèmes qui se posaient. Non seulement la question reste malheureusement d'actualité, mais la situation s'est sensiblement aggravée.*

## Des difficultés accrues

Commençons par une petite histoire vraie. Nous sommes en juin 2002 chez une assistante maternelle (AM) : « Bonjour Madame, vos coordonnées figurent sur une liste d'assistantes maternelles de la commune et je cherche à faire garder mon enfant pour septembre.

-- Je suis désolée mais je n'ai plus de place pour accueillir votre enfant. »

Le scénario tristement classique se répètera **51 fois** en dix jours ! Jusqu'à ce que l'AM appelle la PMI (Centre de protection maternelle et infantile) : « Il faudrait me retirer des listes, je n'ai plus de places ni en remplacement, ni pour l'année à venir. »

## Le manque de places est alarmant !

Vers quelle solution vont-ils bien pouvoir se tourner ces parents, qui devront pourtant bien travailler à la rentrée prochaine ? Parfois vers un congé parental si la situation financière de la famille le permet (n'oublions pas que toutes les familles ne peuvent pas prendre un congé parental !) Ou vers un mode autre que la solution crèche ou nounou qui leur paraissait si évidente il y a quelques mois encore.

Alors, quelles possibilités s'offrent à eux en pareil cas : Celle d'une garde partagée avec une jeune fille à domicile. Cette solution malgré tout onéreuse n'en reste pas moins très épanouissante pour l'enfant. Certes, le parcours du combattant recommence, car il faut trouver une famille sympathique et une jeune fille compétente. Mais pourquoi pas ? Bien entendu la demande de crèche repassera en commission et — qui sait ? — peut-être sera-t-elle acceptée ?

## Des capacités d'accueil notoirement insuffisantes

La liste des réflexions et angoisses pourrait être longue, mais quelles sont les possibilités existantes à l'heure actuelle ?

- Trois crèches accueillent remarquablement nos enfants sur notre commune. Remarquablement parce que, avec le passage aux 35 heures et la difficulté de recrutement de personnel, les directrices et le personnel font preuve d'un professionnalisme à saluer.

- Les assistantes maternelles agréées, au nombre de 42 cette année, accueillent un peu plus d'une centaine d'enfants. Notons que sur notre commune ce sont les responsables de PMI et de la circonscription d'action sociale qui assurent le recensement des places disponibles et la coordination entre assistantes maternelles.

- Les haltes-garderies accueillent en général l'équivalent d'un mi-temps ; quoi qu'il en soit, elles ne sont que deux, l'une municipale et l'autre privée.

- Le jardin d'enfants (rue Hoffmann) accueille 40

enfants de 2 à 3 ans et son fonctionnement est comparable à celui d'une crèche.

Le chiffre des naissances de Réginauburgiens n'est pas connu, mais à titre indicatif, nous disposons du nombre de naissances déclarées à Bourg-la-Reine. Les chiffres des trois dernières années montrent une sensible augmentation par rapport aux années précédentes, en se situant entre 1300 et 1400 par an.

Le bilan est clair : notre ville a un besoin urgent et important de places supplémentaires pour les petits. Par l'effet combiné de la croissance économique entre 1997 et 2001 et des naissances de l'an 2000, ces besoins sont devenus plus criants que jamais.

## Des mesures concrètes doivent être envisagées dans les meilleurs délais

- La nouvelle crèche, tant attendue, devrait ouvrir l'an prochain dans de bonnes conditions pour les enfants et les familles. Mais il faut savoir qu'avec une capacité d'accueil d'environ 60 enfants dans au minimum un an, on est loin des quelque 150 à 200 enfants pour lesquels on n'a pu trouver de solution à Bourg-la-Reine en cette rentrée.

- En assurant la coordination des assistantes maternelles comme cela se fait alentour, la municipalité aiderait les responsables des PMI à assumer dans de meilleures conditions l'ensemble de leurs tâches.

- Puisque la demande de places dépasse l'offre, la mairie pourrait réfléchir à des incitations financières pour augmenter le nombre d'assistantes maternelles. Pourquoi pas en prenant à sa charge une partie du loyer ?

- Les enfants qui n'ont pas atteint 3 ans dans le premier trimestre de l'année scolaire sont, sauf exception, refusés en maternelle, où, en cette rentrée, la moyenne des effectifs est de 29 élèves par classe ! La pression sur l'Éducation nationale s'impose. Mais il faudrait faire en sorte que, si accueil il y a, on ne mette pas les enfants de 2 ans dans une classe de 29. Par ailleurs, la solution « jardin d'enfants » fonctionne bien ; essayons d'augmenter les capacités d'accueil.

- Il faut améliorer encore le système du congé parental, pour la mère ou pour le père qui souhaiterait consacrer tout son temps à la garde de son bébé.

**Plus généralement, il faut ouvrir le débat avec tous les partenaires s'occupant de la petite enfance à Bourg-la-Reine. Et les parents concernés doivent y être associés. Nous attendons vos remarques et serons à l'écoute de vos suggestions.**

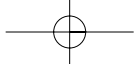
## Quelques adresses :

Centre de protection maternel et infantile :  
47 avenue du Général Leclerc 01 46 65 11 63

Crèches : Mme DROUET 01 46 65 43 43

Halte-garderie municipale : Mme DUCHESNE  
01 41 87 23 95

Halte-garderie La Framboisine 01 46 83 29 21



# ÉCOLE PIERRE LOTI : UNE BIEN BELLE ÉQUIPE

Depuis septembre 2001, après d'âpres mouvements des associations de parents d'élèves, une école élémentaire a enfin ouvert ses portes. Quand on voit l'afflux des enfants en école maternelle, et les nouvelles constructions qui annoncent des installations de jeunes couples, on voit bien qu'il y avait une priorité absolue à construire une nouvelle école.

Un an après l'ouverture, un premier bilan peut être fait.

## De superbes initiatives pédagogiques

Ce qui frappe en premier lieu les parents concernés, c'est la mobilisation et la cohésion de l'équipe enseignante ; et il en a fallu, comme nous le verrons. On pourrait en raconter sur le travail de ces six enseignants. Citons l'important effort porté sur la lecture et l'écriture avec une démarche originale, et fructueuse :

le samedi matin, souvent, les « grands » venaient faire une lecture aux « petits » ; à l'inverse, ceux-ci écrivaient des contes qu'ils allaient lire aux « grands ». Superbe idée pour mieux faire acquérir les apprentissages fondamentaux.

C'est encore l'écriture qui fut au cœur du projet de classe de découverte : en effet, deux classes partirent en Bretagne deux semaines. L'équipe enseignante et les parents y tenaient beaucoup, car ainsi tous les CM2 pouvaient partir au moins une fois dans leur scolarité. Comme toujours en pareil cas, il y avait un projet pédagogique derrière. Là ce fut la rédaction d'un roman ; tous les parents en furent enchantés et, à n'en pas douter, les enfants également.

Il faut citer encore le travail effectué par l'intervenante extérieure de musique, qui, professeur au conservatoire, est venue chaque semaine enseigner à l'école. Cette année, elle choisit comme thème *La musique sud-américaine*, en liaison avec le cycle thématique du conservatoire, avec à la clé un concert à l'auditorium, un autre à la kermesse de l'école et la fabrication d'instruments de musique.

Comme pour symboliser ce travail d'équipe qui, toute l'année, concerna aussi bien les activités scolaires que le périscolaires, toutes les classes firent ensemble une sortie en juin.



## Un vrai roman !

Mais il en fallut aussi du dévouement à cette équipe. Citons quelques-uns des problèmes rencontrés, petits ou graves. La cour ! un vrai roman !

- Cour du haut : originale, certes, mais inutilisable. Après un an, on vient enfin d'obtenir la mise en place d'un pare-ballon, mais l'escalier d'accès n'est toujours pas antidérapant. Exit donc la cour du haut.

-La cour du bas ? La pente n'est pas suffisante pour assurer l'évacuation de l'eau, d'autant que le siphon... a été mal installé ! L'eau stagne dans le préau, et la première tâche de la journée est de passer la raclette pour évacuer l'eau.

Après moult interventions, on a enfin obtenu, en juin !, l'affectation d'une personne qui, après avoir assuré la traversée sur l'avenue de Montrouge, s'occupe en particulier d'ouvrir et de fermer la porte dans la journée... tâche dévolue jusque-là au directeur de l'école qui, rappelons-le, est en charge d'une classe trois jours et demi par semaine. Il suffirait aussi d'un aide-éducateur pour dédoubler les classes le temps de travailler en bibliothèque par exemple.

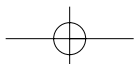
Les portes sont trop lourdes, les fenêtres sans poignées ou impossibles à ouvrir, les classes trop exigües. Il y aurait bien à redire sur la construction. Mais on aura du mal à se retourner vers l'entreprise responsable : elle a fait faillite !

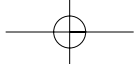
## Légèreté et/ou incompétence ?

Alors, regardons les choses en face : dans toute cette affaire, au moment du choix architectural, avec, par exemple, la suppression d'un étage (nous l'avions alors souligné), ou quand il fallut désigner l'entreprise de construction, ou encore dans le suivi de l'école, la mairie a fait preuve au moins de légèreté, sans doute d'incompétence.

Alors, monsieur le Maire, soyez aujourd'hui à la hauteur du défi. Grâce à une équipe d'enseignants et d'employés municipaux dévoués, l'école Pierre Loti offre à nos enfants des moyens exceptionnels d'épanouissement. Ne gâchez pas cette chance !

Denis Peschanski





# POUR UN COLLÈGE DE LA RÉUSSITE

## Une très nette amélioration

Après une période très difficile, le collège Évariste Galois connaît depuis plusieurs années le succès : il accueille cette année près de 700 élèves. Les dérogations pour y échapper ne pleuvent plus et les fausses adresses, pour y être admis, se font jour.

Pour redresser un collège, la recette est simple et connue : on exerce simplement son autorité. Les professeurs sont, à juste titre, satisfaits, et travaillent dans des conditions normales. Les parents sont rassurés et les enfants, principaux intéressés, n'ont d'autre souci que leur réussite.

Pour autant, c'est là que le bât blesse... Certes, pour la grande majorité de nos enfants, la scolarité se déroulera sans (grand) problème. On crée même des classes pour attirer les « bons » élèves : classes CHAM (Classe Horaire Aménagé Musicale), classe homogène de germanistes à tel niveau, de Grec à tel autre. Mais pour 15 à 20 % des enfants, le collège ne sera pas le lieu de la réussite. Ils sont chaque année 5 ou 6 par classe à avoir décroché, en général depuis plusieurs années. Il ne s'agit pas d'échec dramatique comme dans d'autres villes, mais ces enfants ne peuvent pas suivre avec profit une scolarité dans le secondaire. On le constate à chaque conseil de classe, mais on ne sait pas trouver de solution.

## Quelles sont les conditions de la réussite au collège ?

La première, l'essentielle, l'incontournable : avoir acquis à l'école primaire les bases indispensables. Il faut savoir lire et comprendre ce qu'on lit, utiliser les informations rencontrées, maîtriser les opérations de base, posséder du vocabulaire et une bonne connaissance de la langue, avoir accès à l'abstraction, comprendre l'organisation du temps et de l'espace, etc. Si ces bases ne sont pas acquises, l'entrée au collège signifie nécessairement l'échec programmé. Un examen sanctionnant ces acquis indispensables ne devrait-il pas (re) voir le jour car, sinon, on leurre des enfants et des familles qui croient qu'il est possible de monter chaque année « au forcing » ? Ne pourrait-on imaginer qu'un échec à un tel examen imposerait un redoublement dans un CM2 très allégé, d'une dizaine d'enfants, pour rattraper ce retard ?

La seconde condition est tout aussi évidente : être aidé quand on rencontre des difficultés, qu'elles soient ponctuelles ou plus profondes. Il existe des heures de soutien et des études dirigées organisées au sein du collège pour les élèves de 6ème et 5ème. Mais elles sont insuffisantes pour les élèves ayant accumulé des lacunes. Il existe aussi un accompagnement scolaire à l'extérieur du collège, assuré par des bénévoles où certains élèves reprennent pied, mais il n'est pas encore assez connu. Ces pistes doivent être, elles aussi, explorées.

Une troisième condition est à inventer au plus vite : pratiquer une scolarité différente. Dans l'état actuel, l'organisation inavouée de classes de niveau se traduit par la marginalisation et l'échec de ceux qui n'ont pas suivi les bonnes filiè-

res. Il y a une façon, parfaitement avouable, de raisonner en termes de niveaux : pour les élèves en difficulté importante, seules des classes à petits effectifs, d'une quinzaine d'élèves, devraient permettre de progresser. Certains établissements privés l'ont déjà compris... Certes, cela demande une volonté politique, du personnel et donc des financements. Mais est-ce impossible pour l'Éducation Nationale ?

## Une orientation mieux faite

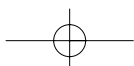
On pourrait aussi explorer une autre piste : une alternance entre un enseignement théorique et un enseignement pratique, dès la classe de 5ème. Les élèves pourraient y essayer d'autres apprentissages et d'autres aptitudes. Les réformes engagées par Jack Lang et Jean-Luc Mélenchon allaient dans ce sens. Voilà qui permettrait enfin de ne plus voir ces orientations vécues comme des exclusions ou des punitions parce que mal préparées, avec des enfants et des parents mal informés. Nous avons vu cette année qu'il était possible d'être valorisé par des études techniques mais il faut que ce soit un choix et non la conséquence d'une scolarité chaotique.

Il y a chaque année au collège Évariste Galois une seule réunion d'information sur l'orientation. Elle a lieu en mars, ce qui est tardif, et elle est réservée aux élèves des classes de 3ème. Au début de 2002, la FCPE a organisé avec succès une autre réunion sur le même thème. S'y sont rencontrés d'heureux élèves des filières professionnelles et classiques, un proviseur de lycée professionnel enthousiaste et enthousiasmant, des parents que l'on ne voit pas souvent au collège. Et tout le monde a apprécié, a pu poser des questions, apprendre qu'il existait d'autres voies de réussite.

Une orientation devrait être envisageable plus tôt. Certains élèves arrivent en 4ème avec deux ans de retard et totalement démotivés. Ils sont passés au bénéfice de l'âge dans les classes supérieures et n'ont rien acquis ou si peu, pendant leurs années de collège. N'aurait-il pas fallu s'en soucier avant pour leur éviter une orientation par défaut, l'enseignement professionnel ayant également un niveau d'exigence ? Ne peut-on envisager très tôt, pour ceux qui le souhaitent, un mélange précoce entre les matières dites générales qui seraient enseignées dans le collège « classique » et les matières dites techniques qui le seraient en lycées professionnel ?

On connaît les filières techniques de valeur et celles qui servent à évacuer des élèves de faible niveau. Pour beaucoup d'entre eux, une orientation précoce, mais bien préparée, aurait permis le succès et l'exercice d'un métier intéressant. Ils n'y seraient pas arrivés essoufflés par des années d'échec scolaire et une mauvaise opinion d'eux-mêmes.

Il ne faut pas oublier qu'un adolescent complètement perdu en 5ème, déjà en retard, est certes un adolescent qui pose des problèmes à la classe et à l'établissement ; mais c'est d'abord un adolescent qui souffre. La société est là pour permettre à chacun d'aller au maximum de ses possibilités, dans la diversité des compétences, et donc des formations.



# Échos des Quartiers ...

*Ce nouveau rendez-vous sera le vôtre, et c'est avec vos témoignages que nous le construirons en allant à la rencontre des habitants d'un quartier, d'une résidence. De porte-à-porte en réunions d'appartement, nous tenterons de dresser le portrait de votre quartier, de lister les problèmes rencontrés et les solutions que vous envisagez. Ce quartier, ces problèmes, ces solutions, nous nous en ferons l'écho dans chaque numéro des **Nouvelles de Bourg-la-Reine**.*

*Les porte-à-porte que nous avons effectués lors des campagnes présidentielles et législatives nous ont permis de prendre le pouls de certains quartiers : vous trouverez ci-dessous quelques-unes des réflexions ou suggestions dont vous nous avez fait part. Ce sont des témoignages « en direct » que nous apportons ici.*

## ◦ Logement

Prenons deux exemples. Aux Bas-Coquarts, on manque d'espaces verts ; on relève surtout que les



Résidence La Fayette

locataires des immeubles gérés par le département sont globalement insatisfaits de la qualité des prestations de leur office et que le turn-over important qui en découle nuirait grandement au lien social indispensable.

Par ailleurs, les inondations à répétition dans les

quartiers qui entourent l'axe rue de Fontenay-rue de la Bièvre et, autre point bas, la limite de L'Haÿ-les-Roses, ont eu, régulièrement, des conséquences catastrophiques. C'est le cas de la résidence Samantha, rue de Fontenay, qui a subi plusieurs dégâts des eaux depuis l'année même de sa livraison, à cause, par exemple, d'une entrée en rez-de-chaussée... bien plus basse que le niveau de la rue : une procédure judiciaire est en cours. Mais le problème est plus général. Combien il fallut de caves inondées, de parkings dévastés, là ou ailleurs, avant simplement que soit prise la décision de lancer la construction d'un collecteur au bas de l'avenue de Montrouge et d'un tunnel d'évacuation rejoignant Cachan !

## ◦ L'insécurité

La question de l'insécurité a été au cœur de la campagne. Nous ne voulions pas écarter la question et nous en avons parlé lors de nos porte-à-porte. D'évidence la question est plus sensible dans les quartiers périphériques de la ville, à la limite de Bagneux ou de Cachan. En discutant avec les habitants des Bas-Coquarts, on se rend compte que les problèmes ----->

## UN COMPLÉMENT DU SOIR À L'ÉCOLE : L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Une activité offerte aux élèves des Écoles Primaires et du Collège, deux fois par semaine pendant une heure et demie, sur deux sites différents : au 4, Résidence Normandie, et au 49, Boulevard du Maréchal Joffre.

L'objectif premier de l'activité est de recevoir des élèves, en accord avec leur maître, dans un lieu calme et studieux : on vient là pour faire les devoirs du soir et préparer les contrôles. Une équipe d'une vingtaine de bénévoles, également répartie sur les deux sites, assure l'accueil d'un, deux ou trois enfants par adulte, selon la répartition des participants. Elle est là pour reprendre les explications, combler les lacunes, donner les notions d'organisations et les

méthodes de travail qui manquent ; on peut ici réviser les tables de multiplication et faire de la lecture à son rythme ; on peut reprendre les choses à zéro, si lacune majeure il y a. Une seule contrainte : l'assiduité.

Il s'agit bien pour ces accompagnateurs de se glisser dans le projet du maître en restant dans le rôle d'aide aux devoirs – un objectif qui ne paraît pas restreint s'il offre aux enfants une parenthèse protégée, sans jugement de valeur, ni notes.

Une activité riche, qui fonctionne depuis plusieurs années Résidence Normandie, depuis deux ans en Centre Ville, et qui cherche un deuxième souffle, autour de plusieurs thèmes :

comment prendre en compte le besoin d'évaluation des résultats de notre bonne volonté ? Peut-on instaurer des relations plus étoffées avec les enseignants, des contacts plus suivis avec les familles pour resserrer le lien social, voire proposer une activité élargie aux jeunes ?....

Une affaire à suivre et à utiliser par les habitants de Bourg-la-Reine, pleine de promesses sur une vision à long terme de la vie de la commune qui se doit bien de l'aider par un financement suffisant.

Chantal Roux-Fontaine

**Contact : AJR, 69 avenue du Général Leclerc, 01 41 13 64 00**

# ... Échos des Quartiers

se situent souvent... chez le voisin. Ce sont aux immeubles d'en face, du fond, de l'autre côté de la rue ou dans l'autre ville... qu'on attribue le climat d'insécurité. Les actes d'incivilité, les débordements existent, mais de nombreux résidents pensent aussi que beaucoup de ces faits sont grossis, à cause du manque de communication entre résidents. Et, en effet, il règne un climat d'incompréhension entre la population retraitée se plaignant du bruit et de la présence envahissante des jeunes et les jeunes eux-mêmes, qui se sentent peu écoutés.

Les rondes de police municipale rassurent les uns, exaspèrent les autres. Les habitants réclament une antenne de police de proximité et, surtout, ils souhaiteraient qu'il y ait davantage de gardiens d'immeuble, dont la présence est rassurante et dissuasive. Actuellement une seule gardienne s'occupe de l'ensemble des résidences situées allée La Fayette, squares Brissot et Wilberforce.

## La petite enfance

Bourg-la-Reine rajeunit et de nombreuses naissances ont déjà eu lieu et sont encore prévues.

Or les structures existantes sont insuffisantes : rue de Fontenay, par exemple, une maman a dû aller jusqu'à Fresnes pour trouver une nourrice. Mais c'est un problème qui touche de nombreux quartiers : à la résidence du Petit Chambord, entre autres, où les moins de trois ans sont déjà nombreux, comme le sont aussi les naissances annoncées.

Crèches parentales, facilités de logement proposées aux assistantes maternelles volontaires pour venir s'installer à Bourg-la-Reine, aide au congé parental, les suggestions sont nombreuses et les demandes pressantes. Les parents craignent aussi qu'à moyen terme, les structures scolaires ne soient pas en mesure d'accueillir dans de bonnes conditions cette nouvelle génération [voir l'article dans ce même numéro, page 4].

## Le lien social

Les résidences du Petit Chambord et de la rue Ferdinand Jamin ont en commun, outre leur cadre agréable, le maintien du lien social par différents moyens. L'impression de convivialité est renforcée par l'absence de codes d'entrée aux immeubles. À l'inverse, la peur de l'insécurité dans les immeubles autour du magasin Champion nuit aux liens que certains des habitants veulent maintenir. Rue Albert

Camus, les habitants regrettent que les liens entre eux soient distendus. La contradiction est difficile à dépasser car, souvent, des mesures de sécurisation et donc, souvent, d'isolement, ont été prises après des actes répétés d'incivilité.



Résidence du Petit Chambord

Dans la résidence Normandie, plusieurs résidents espèrent qu'une véritable association de locataires sera efficace pour faciliter les contacts entre habitants et office HLM, voire régler les conflits éventuels, et qu'elle constituera un moyen de renouer le contact entre les habitants eux-mêmes.

## Les rapports avec la mairie

Les discussions avec les jeunes du square Brissot et avec des habitants de l'allée Lafayette vont dans le même sens : tous se sentent oubliés de la municipalité. L'aide sociale est peu présente sur le terrain et elle est même difficilement accessible en mairie ; il en est ainsi de la Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO), jugée assez négativement.

Dans le même ordre d'idée, l'offre de loisirs ne semble pas correspondre à la demande des jeunes de ce quartier. S'il existe deux antennes du CAEL installées dans les locaux de l'office Normandie, les jeunes regrettent la diminution conséquente des offres et des moyens de l'Association des Jeunes Réginauburgiens et le manque d'information sur des propositions intéressantes, comme l'ouverture des studios d'enregistrement de l'Espace Kessel, pour lesquels personne n'est au courant aux Bas-Coquarts. Les jeunes regrettent surtout de ne pas avoir de lieu correct de réunion où ils pourraient se retrouver le soir sans gêner les autres. Sur Bagneux, des structures de meilleure qualité existent ; des vacances, des activités et des animations d'été sont proposées aux jeunes Balnéolais. Il en est de même à Fontenay, ou à Sceaux, avec le CSCB (Centre socio-culturel des Blagis). Encore en retard, Monsieur le Maire ?



Mélanie Colin